

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATARAXIE »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AKANJE, Lot 1523, Ilot 176

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 24 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATARAXIE »

Objet : - Achat et vente de biens immobiliers ;
-intermédiation immobilière ;
- Ingénierie immobilière ;
- Et toutes prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AKANJE, Lot 1523, Ilot 176

Dirigeant(s) M DIOMANDE SEKOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02728 du 03/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18550/GTCA/RC/2023 du 03/03/2023

